

Membres CSE: missions et fonctionnement

CONCERNE

Membres de la direction, des RH ou élus du CSE.

PRÉREOUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

- Connaître les droits et obligations des élus.
- Gérer les différentes attributions du CSE.
- Maîtriser les règles de fonctionnement de cette instance.

DURÉE SANCTION

1 jour Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Interactive. Echanges, réflexion en groupe.

Tests, études de cas.

Un travail peut être réalisé avec les documents de l'entreprise.

INTERVENANT:

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS:

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE:

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES:

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :

Pôle 2000 - Rue des Entreprenants 07130 SAINT PERAY 04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :

33 rue des Glairons 38400 SAINT MARTIN D'HERES 04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :

949 rue Denis Papin 73290 LA MOTTE-SERVOLEX 04.76.42.56.80



Membres CSE: missions et fonctionnement

CONTENU DÉTAILLÉ

Le mandat d'élus du Comité Social et Économique (CSE)

Les suppléants

Les heures de délégation

La personnalité juridique du CSE

Les responsabilités des élus

Le statut de salariés protégés

Le droit à la formation

Les attributions du Comité Social et Économique (CSE)

Les réclamations individuelles et collectives

Les informations et consultations en matière économique et sociale :

- informations et consultations récurrentes et ponctuelles ;
- modalités de consultation ;
- la base de données économique et sociale (BDESE).

Les attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail :

- la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Les droits d'alerte en matière d'atteinte aux libertés individuelles, économiques et sociales en cas de danger grave et imminent La gestion des activités sociales et culturelles

Le rôle de négociation du CSE

Les règles de fonctionnement du CSE

Le règlement intérieur

Les réunions

Les commissions obligatoires et facultatives

Les relations avec les salariés

Les budgets

Le recours aux experts :

- nouveaux domaines d'expertise ;
- nouvelles procédures et possibilités de recours ;
- nouvelles répartitions de prise en charge financière.

 $Compl\'ementaire \`a cette formation:$

Module Économique – Gamme Les Métiers du Tertiaire Module Santé, Sécurité et Conditions de Travail – Gamme Sécurité Environnement

Infos Qualiopi : gedaf-formation.fr/qualiopi - GEDAF : 04.75.81.06.06 ELSETE : 04.76.42.56.80